

Mijencoop

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 12 JUIL. 1986

A traiter par *offet.*
Date entrée : 22-7-86
N° Classement : 133.74/45-8

N° 2662 /15.08.01

*Reçu le 15/07/86
à 8h05*

Monsieur le Ministre à la Présidence
de la République
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Référence faite à ma lettre n° 2533/15.08.01 du 27 juin 1986 relative à la demande d'ordres de mission en faveur de la délégation rwandaise devant participer aux premiers Championnat du Monde Junior d'Athlétisme à Athènes (Grèce) entre le 16 et 20 Juillet 1986 ainsi qu'à la lettre n° 2699/16.00/CAB du 11 Juillet 1986 constituant une réponse négative émanant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et dont copie fut réservée à Son Excellence Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous informer que, comme la Fédération Internationale d'Athlétisme a consenti le paiement des titres de voyage et les frais de séjour, financement plus important dans cette opération, nous avons pensé qu'il ne faudrait pas abandonner cette mission.

C'est ainsi que le Comité National Olympique Rwandais a accepté de suppléer au MINAFFET en payant le 1/3 des indemnités dont le montant est de l'ordre de 56.810 FRW pour les deux délégués.

Par voie de conséquence, je vous demanderais de bien vouloir autoriser cette mission et d'accorder un passeport de service à Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives, Chef de délégation ainsi qu'un passeport ordinaire à l'athlète UWILINGIYE Julienne.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopération
NDINDILYIMANA Augustin

Lt. Col. BEN

[Signature]


REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
EP 1044 KIGALI.-

Mijemboop
Kigali, le 11 JUIL. 1986

N° 2646 /15.08.01

A traiter par
Date entrée: 11-7-86
N° Classement 73338-15.08

Monsieur le Gouverneur de la Banque
Nationale du Rwanda

KIGALI.-

Objet: Demande de devises

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir autoriser l'échange en devises d'un montant de CENT DIX MILLE FRANCS
RWANDAIS (110.000 FRW) en faveur de Mme KAYITESI Jeannette et Mlle GASINGWA
Marie Médiatrice représentant leurs frais de séjour au TOGO.

En effet, Monsieur le Gouverneur, les
intéressées doivent suivre un stage de perfectionnement des entraîneurs
féminins opération "2000" qui se déroulera au TOGO du 11 au 29 Juillet 1986
sous les auspices de l'UNESCO et de la Conférence des Ministres de la Jeunesse
et des Sports des Pays d'Expression Française conformément à la correspondance
échangée dont copies en annexe.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BM.

ERUGEMA Roumain
Secrétaire Général

C.P.I.à:

✓ - Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI.-

